



Vente d'un terrain agricole en fermage

Par **mamieclo**, le **10/02/2015** à **13:17**

Je possède un terrain agricole en indivision. Ce terrain est exploité par un agriculteur et nous verse un fermage. Nous envisageons de le vendre et l'avons proposé à cet agriculteur. Celui-ci est d'accord pour l'acheter mais un autre agriculteur nous propose un prix plus élevé. Pouvons-nous le vendre à ce dernier ? c'est-à-dire au plus offrant.

Par **moisse**, le **11/02/2015** à **09:12**

Bonjour,
Plutôt qu'un copié-collé, une bonne étude du droit de préemption en présence d'un bail rural.
ici: <http://www.ehlgbai.org/ehlg-fiches-thematiques/statut-du-fermage-bail-rural#Bail rural Droit de préemption>